

NOTE DE SYNTHÈSE

Cette note doit notamment indiquer quelle est la représentativité de l'édifice par rapport à la région et à l'époque auxquelles il appartient.

Elle doit justifier la proposition de protection qui figure en page n° 6.

HISTORIQUE

Le site actuel du village de Paillart révèle une occupation humaine, semble-t-il, fort ancienne en cet endroit. Etabli sur les bords de la Noye, sous-affluent de la Somme qui prend sa source à Vendeuil, à 7 km en amont, un habitat organisé y est attesté dès l'époque gauloise, puisque des "fermes indigènes" antérieures à la conquête romaine ont été repérées par photographie aérienne sur l'actuel territoire communal, mais plutôt situées sur le rebord du plateau, dominant la vallée (époque de la Tène III). Il est très probable que, dès l'époque gallo-romaine, le site de Paillart ait été fortifié, même si l'on n'a relevé aucune trace de "castrum". En effet, Paillart occupait (et occupa pendant longtemps) un emplacement stratégique vital, à l'intersection de deux voies romaines : l'une reliant St-Martin-Longueau à Amiens (improprement dénommée "chaussée Brunehaut") et l'autre reliant Beauvais à Amiens, par Paillart et la vallée de la Noye. Celle-ci, guéable en cet endroit, accentuait l'importance déterminante de ce lieu de passage.

La localité est mentionnée pour la première fois dans un texte de 822 ("Paliortus", du nom d'homme germanique "Bal-hard") et l'existence d'une place forte y est attestée dès 870 ("oppidum Paliortus"). Cette forteresse devait déjà occuper l'enceinte des châteaux qui allaient lui succéder, au sommet de l'éminence dominant la rivière et les principales voies d'accès. Ce monticule, dénommé significativement "butte de la Motte", porte aujourd'hui l'église et le cimetière qui, probablement à l'origine, devaient se trouver à l'intérieur de l'enceinte castrale. On ne conserve malheureusement aucun souvenir du château médiéval et on ignore à quelle époque il disparut, vraisemblablement pas au-delà de la Guerre de Cent Ans.

Depuis le haut Moyen Age, la terre de Paillart relevait de plusieurs seigneuries laïques et ecclésiastiques. L'abbaye de Corbie y fut principale, puis seule décimateuse jusqu'à la Révolution, sauf pour deux portions de dîme, appartenant respectivement à l'archidiaconat d'Amiens et à la préchantrerie de la cathédrale, qui présentaient conjointement à la cure de Paillart. Il existera également sur le territoire de l'actuelle commune deux établissements monastiques : l'abbaye de moniales de Saint-Nicolas de Bellefontaine, relevant du monastère fontevriste de Wariville, près de Bresles, et un monastère d'augustins établis à Vésigneux, hameau situé entre Paillart et Folleville, monastère fondé en 1148 par le seigneur de Breteuil et rattaché au XV^e s. aux Célestins d'Amiens.

En qualité de gros décimateur de la paroisse, le monastère de Corbie avait à charge, entre autres, l'entretien et la réparation du choeur de l'église (clause encore mentionnée en 1730). Cependant, c'est aux détenteurs de la seigneurie laïque que l'on doit, peut-être

l'édification et assurément la reconstruction de l'édifice à la fin du XV^e et au début du XVI^e s.. Apanage de puissantes familles, la seigneurie de Paillart apparaît pour la première fois en 1171 avec la mention d'un certain Gautier de Paillart, chevalier, présent à une donation faite par Raoul, comte de Clermont , à l'Hôtel-Dieu de Beauvais. (Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Beauvais). Aux XIII^e et XIV^e s., la seigneurie appartint successivement aux Coucy, puis aux comtes de Clermont.

C'est en 1481 que la seigneurie de Paillart fut achetée par Raoul de Lannoy, issu d'une très illustre maison du Valenciennois, et qui avait déjà acquis la seigneurie voisine de Folleville par son mariage avec Jeanne de Poix, en 1478. Ce vaillant capitaine, qui , après avoir combattu pour le Téméraire, s'était rallié à Louis XI et devint par la suite gouverneur de Gênes puis bailli d'Amiens sous Louis XII, fut également un grand bâtisseur, puisqu'il entreprit de faire reconstruire intégralement les deux églises de Folleville et de Paillart. Il ne subsiste donc aujourd'hui aucun vestige du ou des édifices médiévaux ayant précédé l'actuelle église de Paillart. Le chœur de celle-ci devait à peine surgir de terre et celui de Folleville n'être qu'ébauché à la mort de Raoul de Lannoy, survenue en 1513. Les travaux furent poursuivis et achevés par sa veuve, Jeanne de Poix (v.1450-1524), puis par leur fils, François de Lannoy (?-1548). Ils semblent avoir été menés promptement puisque l'église de Folleville était consacrée dès 1524.

A Paillart, la pose des verrières de l'abside, peut être datée des années 1518-1530, si l'on se fie aux armoiries seigneuriales figurées dans les tympans et les mouchettes. Ces éléments permettent de dater approximativement l'achèvement du chœur . Le programme iconographique est l'œuvre de Mathieu Bléville,talentueux maître-verrier d'origine saint-quentinoise, qui a laissé sa signature sur la verrière de la baie nord-est. Bléville, qui semble avoir conçu sur un modèle similaire les vitraux des églises de Paillart , Folleville (abside) et dans un contexte plus ample ceux de Tilloloy, travailla à Saint-Quentin entre 1519 et 1550 (collégiale et église St-André), à La Ferté-Milon en 1528 et à Bucy-le-Long en 1557.

La seigneurie de Paillart suivit,jusqu'en 1644, la destinée de celle de Folleville : elle appartint successivement à Louis de Lannoy (v.1520-1569), fils de François, qui se convertit au protestantisme, et mourut à Angoulême des suites de blessures reçues à la bataille de Jarnac, où il avait combattu aux côtés du prince de Condé.; puis, par mariages aux familles de Silly et de Gondi. En 1590, Paillart fut occupé par le duc de Mayenne, mais les Ligueurs furent chassés de la région de Breteuil par Henri IV dès 1592.

En 1644, Pierre de Gondi, duc de Retz,(1602-1676), général de galères de France, vendit la seigneurie de Paillart à Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt (1599-1658), maréchal de France, gouverneur de Péronne, qui fut tué au siège de Dunkerque. Elle appartint ensuite à Louis-Léonor de Monchy d'Hocquincourt, abbé de Bohéries entre 1681 et 1705. Ses descendants cédèrent la seigneurie en 1757 à Charles Dumoulin, conseiller du Roi, président-trésorier de France au Bureau de finances de la Généralité de Soissons, entre les mains duquel elle demeura jusqu'à la Révolution.

Seule mention, très fragmentaire, d'éventuels travaux effectués à l'église au XVIII^e s., une inscription très abîmée portée au niveau du

beffroi du clocher rappelle le passage d'un nommé Louis Leclercq, d'Amiens, pour ouvrages de maçon, en 1724.

L'église de Paillart fit l'objet, au XIX^e s., d'importants travaux de restauration rendus nécessaires par l'état sanitaire préoccupant de l'édifice. Celui-ci avait atteint un point de délabrement si avancé que l'architecte Godde, de Liancourt, chargé de remettre un devis estimatif des travaux, pouvait écrire en 1820 : "La réparation de cette église ne pourrait être ajournée, sans courir le danger de crouler...". On confia alors à Raphaël Mercier, maître-maçon à Breteuil, le soin de procéder aux travaux de consolidation les plus urgents (1820-1822).

En 1833-1834, on entreprit la réfection complète des toitures. A cette occasion, la toiture de tuiles qui recouvrait alors la majeure partie de l'église (hormis, bien sûr, le clocher), fut remplacée presque intégralement par une couverture d'ardoises.

De 1842 à 1850, de "grosses réparations" furent menées sur l'ensemble de l'édifice. Ces travaux prévoient les interventions suivantes :

"1) Reconstruction du beffroy supportant la cloche..."

Cette réparation est de la plus grande urgence, si elle n'était point faite dans un court délai, il pourrait en résulter de graves accidents, si malheureusement la cloche venait à se détacher de son beffroi, elle écraserait les voûtes et pourrait compromettre la vie des habitants.

2) 16 mois à mettre aux poutres greffées qui lient et maintiennent la charpente du dessous (sic) des voûtes du chœur.

Cette dépense de consolidation devient tous les jours plus nécessaire, ces poutres fléchissent...

3) La toiture du clocher en ardoise, à réparer sur les quatre faces...

4) La toiture de la chapelle de la Vierge et de la nef à refaire en totalité. Cette toiture est maintenant en tuiles, il serait convenable de la refaire en ardoises...ces toitures...devant être nécessairement remises à neuf parce que la latte est mauvaise et nécessitans des réparations continues, est d'avis que la toiture en ardoises soit substituée à celle en tuiles...

5) Huit baies de croisées au clocher, à fermer...par des ouïes pour amoindrir l'effet de la cloche...

7) Réparation et confection de huit portes...destinées à fermer les portes de communication des voûtes entr'elles, à empêcher le vent de s'introduire dans l'intérieur des combles et occasionner aux toitures des dommages considérables...

10) Plafond en arc de cercle sous la voûte de la nef.

La voûte de la nef est maintenant en planches qui sont arrivées à un tel état de vétusté qu'il y a du danger pour la population... Le conseil aurait désiré pouvoir reconstruire cette voûte de nef en bois de chêne, la garantie d'avenir eût été bien plus assurée; il a été arrêté par l'énormité de la dépense et est obligé de se restreindre à un simple plafond en arc de cercle....".

En 1866, la commune confia à Stéphane Bazin, maître-verrier au Mesnil-Saint-Firmin, la restauration des verrières du XVI^e s. qui ornaient le chœur et l'abside. Dès 1842, le Conseil Municipal avait pris conscience de la qualité et de l'intérêt de ces vitraux, et pouvait délibérer en ce sens :

- "Le chœur de l'église...a trois baies de croisées qui sont garnies de vitraux de couleur, d'une grande valeur à raison de leur antiquité et serait un acte de vandalisme de ne point aviser à leur conservation..."

Qu'une grande réparation est nécessaire aux fenêtres, spécialement aux trois grandes baies du sanctuaire qui sont en jolis vitraux de couleur, remarquables par les personnages qu'ils représentent, mais dont plusieurs sont endommagés, vu que les plombs sont défectueux et qu'ils ne sont défendus par aucun grillage. Il est donc indispensable de renouveler les plombs et d'y placer des grillages, si l'on désire conserver cette antiquité rare."

La restauration de Bazin, qui s'apparente plutôt à une reconstitution, a toutefois préservé l'authenticité d'un certain nombre de sujets (La Crucifixion, Ste Marguerite, les donateurs, le Baptême du Christ).

De 1870 à 1873, on procéda à la reprise complète des soubassements de la nef : ceux-ci "sont dans un état de dégradation tel qu'il pourrait en résulter de graves accidents et peut-être même la ruine totale de cette partie de l'église... Les pierres faisant défaut dans les pieds des piliers, des pans de mur sont lésardés et menacent de tomber...". L'ensemble fut exécuté "par incrustement et en cours d'assises dans la terre, en pierre roche de La Faloise, et au-dessus du sol, en pierres vergelais, bonne qualité, posées au mortier de chaux hydraulique de St-Quentin.".

Les toitures furent de nouveau réparées en 1882, 1905, 1922 et 1926. Enfin, en 1899, des verrières modernes issues de l'atelier de Ludovic Latteux-Bazin furent posées dans la chapelle St-Antoine.

DESCRIPTION SUCCINCTE

L'église de Paillart est juchée au sommet de l'ancienne motte castrale, à 78 m. d'altitude. Liturgiquement orientée, elle domine par sa position toute la campagne environnante et l'impérieuse silhouette de son clocher est visible à plusieurs kilomètres à la ronde. En 1856, l'architecte de l'arrondissement de Clermont, Auxcousteaux, la décrivait ainsi :

" L'église de cette commune est construite sur un monticule dans la partie la plus culminante du village; quoiqu'elle ne soit pas curieuse dans le rapport de l'Art, elle n'est pas sans intérêt, le style de son architecture datant du 14^e s. (sic); le clocher en pierre de taille est d'une certaine élévation et en parfait état de conservation; cependant, la charpente de la flèche de forme quadrangulaire avec faîte réclame impérieusement des réparations assez importantes, les pièces principales telles que sablières, poutres, etc, étant pourries, soit dans leur portée ou assemblage".

L'édifice offre un vigoureux contraste entre la grande simplicité et sobriété de sa nef (hormis son portail méridional) et les amples proportions de son choeur et de son clocher. Ce contraste a induit certains historiens à alléguer l'hypothèse d'une reconstruction partielle de la nef au XIX^e s. Cette assertion, qui ne s'appuie sur aucun document d'archives, ne repose pas plus sur des constatations archéologiques. En fait, plusieurs éléments laissent supposer qu'il s'agit là d'une construction légèrement postérieure à celles du choeur et du clocher. Tout d'abord les remplages des baies des murs gouttereaux (2 baies sur chacune des façades) qui révèlent un réseau spécifiquement Renaissance, alors que les baies du choeur possèdent encore des remplages flamboyants. Ensuite, les piles graciles engagées dans les murs gouttereaux, qui compartimentent chaque travée et qui présentent de fines moulurations prismatiques. De même, les graffiti et les inscriptions des XVII^e-XVIII^e s. portés sur les murs de la nef (1684, 1686, 1710, etc) qui excluent l'hypothèse d'une reconstruction

ultérieure. Certes, la façade occidentale semble avoir subi de notables remaniements au XIX^e s.: le portail s'ouvre dans un arc en plein cintre lui-même inscrit dans une composition classique : pilastres en faible relief soutenant un entablement surmonté d'un fronton entrecoupé. Une niche, sommée d'une croix peu saillante, couronne cet ensemble. Au pignon, un oculus, obturé jusqu'au XIX^e s., a été, entre 1842 et 1850, "garni d'une verrière en couleur...pour éclairer et assainir le bout de la nef". Tout comme l'ensemble de l'édifice, la façade Ouest est cantonnée de contreforts très saillants à larmiers.

L'élément remarquable de cette nef est bien sûr son portail méridional inscrit dans un dais délicatement sculpté, qui traduit lui aussi totalement la Renaissance. La surface nue est gommée au profit d'une ornementation riche, sans être exubérante. Un arc central en tiers-point, savamment polylobé, est surmonté d'une archivolte en accolade, dont la pointe est coupée par une corniche denticulée. De part et d'autre de l'accolade, les écoinçons sont tapissés de meneaux prismatiques terminés par un réseau d'arcatures trilobées. Les contreforts qui flanquent le portail sont eux aussi très richement ornés : dans le registre inférieur, un rang d'arcatures trilobées; le registre supérieur est percé de niches, dont les dais, ainsi que ceux des niches soutenant l'arc central, sont délicatement ciselés de motifs Renaissance : oves, perles, denticules, angelots en médaillons, le tout s'organisant dans une superposition architecturée de frontons triangulaires et de niches concaves à coquilles délimitées par des pilastres cannelés. Les dais de ces niches sont surmontés de pinacles à crochets ouvragés, eux-mêmes sommés de pots-à-feu.

Le clocher, massive tour percée de deux baies flamboyantes au rez-de-chaussée et le chœur polygonal pourvu de deux chapelles orientées, demeurent conformes à l'époque flamboyante qui les a vu naître, et ne présentent que peu d'éléments sculptés: seule une Pietà couronne la pointe du pignon de l'une des chapelles. Les larges baies du chevet à trois pans se caractérisent par leurs minces meneaux prismatiques soutenant le réseau flamboyant. Les rampants des pignons et leurs crossettes sont finement moulurés. Les murs du chœur et surtout du chevet sont gravés d'inscriptions et de dessins, datant pour la plupart des XVII^e-XVIII^e s. Nombre d'entre eux représentent de grandes églises nanties de plusieurs clochers, des tours, des chapelles ou encore des calvaires et sont très révélateurs des préoccupations religieuses de cette époque en milieu rural.

A l'intérieur, le chœur s'ouvre par un arc triomphal bien souligné et est séparé de la nef par une grille provenant de Compiègne et qui a remplacé au XIX^e s. une balustrade de bois. Les voûtes sur croisées d'ogives ou en étoile reposent sur des culots feuillagés ou portant des écus où devaient probablement figurer autrefois les armoiries seigneuriales (croisée du faux transept). Les clefs de voûte de la chapelle de la Vierge sont particulièrement remarquables: l'une d'entre elles représente la Sainte Face; une autre est ornée d'une clef pendante représentant la Vierge "Stella Maris". La clef de voûte absidale, la plus imposante de toutes, forme une rose d'assez grand rayon, délicatement ouvragée d'une couronne flamboyante à trilobes. Graves, en 1843, mentionnait plusieurs clefs pendantes; il n'en subsiste qu'une seule aujourd'hui.

Le vestibule du clocher, au sud, la première travée de la chapelle de la Vierge, au nord, forme un faux transept, dont la croisée constitue

la première travée du chœur. Celle-ci est séparée des chapelles par de grandes arcades en tiers-point reposant au sud sur une pile monocylindrique dépourvue de chapiteaux.

Enfin, la charpente de la nef et celle du chœur semblent avoir préservé leur configuration originelle, en dépit des dommages subis par le médiocre état des toitures jusqu'au début de ce siècle.

L'église de Paillart est une illustration parfaitement homogène et lisible des grandes campagnes de reconstruction d'églises en cette partie de la Picardie, à la fin du XV^e et au XVI^e s. Son originalité étant de n'avoir conservé aucun vestige, aussi infime soit-il, de l'édifice médiéval. Les proportions développées de cette église, dont les qualités stylistiques n'avaient pas échappé aux lithographes romantiques, demeurent néanmoins harmonieuses. En outre, on y retrouve la conjonction et l'association, souvent étroitement mêlées, de l'art flamboyant et des premières empreintes de la Renaissance. La famille de Lannoy n'a pas hésité à faire appel, comme à Folleville, à des artistes de valeur, tels Mathieu Bléville pour les vitraux, ou encore - peut-être - l'atelier du sculpteur amiénois Mathieu Laignel. L'ensemble de ces éléments peuvent plaider en faveur d'un classement de cette église, qui a préservé jusqu'à aujourd'hui une grande partie de son authenticité originelle.

Documents annexés au dossier

- 58 photographies (13x18) (*)
- X plans
- croquis
- X extrait cadastral
- X extrait carte I.G.N.

Etabli le, 8 mars 1990
par

titre

Le Secrétaire de Documentation
signature

* la numérotation des photographies doit être reportée sur un plan indiquant l'angle de vue.